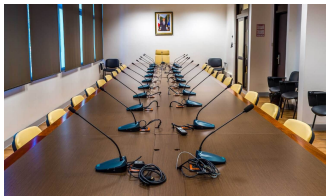


Info : Gestion de crise DASS

Secteur social et médico-social :



[Projet de délibération complet](#)

Lors de la commission plénière du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, le 14 juin dernier un texte permettant **d'assouplir temporairement les conditions de fonctionnement et de financement des établissements sociaux et médico-sociaux** dans le contexte de crise actuel, a été adopté.

[Synthèse : que prévoit le texte ?](#)



Carte des structures de santé :

Notre équipe a repensé la carte interactive des structures de santé !

Nouveautés, plus ergonomiques :

- Filtrez par type de structure, par situation (ouvert, fermé, etc.).
- Recherchez directement par nom de professionnel.

Découvrez la cartographie [ici](#)

Mettez à jour votre situation pour une visibilité instantanée sur la carte : situation-pro-sante.gouv.nc

Important : Recensez-vous, surtout si votre structure est dégradée et que vous exercez temporairement ailleurs !

Continuité des Soins : acheminement des prélèvements



Le jeudi 13 juin, plus de **390 prélèvements destinés au laboratoire Cerba ont quitté la Nouvelle-Calédonie**, incluant des DPNI, des liquides amniotiques, des prélèvements d'anatomo cytopathologie et des tests Guthrie. Ces prélèvements, provenant de tous les laboratoires de Nouvelle-Calédonie, ont été transportés par hélicoptère jusqu'à l'aéroport de Tontouta en raison du blocage des routes et sont **arrivés à destination dans les temps (<72 h)**.

Un envoi similaire de 355 prélèvements avait été effectué le 1er juin, également avec le soutien de la DSCGR et Aircalin Fret. **La DASS remercie chaleureusement les partenaires pour leur précieuse collaboration dans ces opérations logistiques complexes :** Intermed, DSCGR, TTI, PAE, Aircalin Fret et Laboratoire Calédobio.

Pour toute assistance, contactez la DASS au ☎ 24 37 00 ou ☎ 24 37 18, ou par email : dass@gouv.nc.

Retrouvez toutes les informations sanitaires liées à la crise sur le site : www.dass.gouv.nc.

Réception fret médical :



Précisions sur la réception des produits de santé du vol FGO82 et clarification des informations diffusées dans la presse :

Dans ce contexte d'approvisionnement logistique compliqué, un avion affrété avec l'aide du Centre Opérationnel de Régulation des Réponses aux Urgences Sanitaires et Sociales (**CORRUSS**) piloté par la Direction Générale de la Santé, est parvenu le 10 juin dernier, à livrer, entre autres, **10 tonnes de fret médical**.

Transport et conditions de réception :

Parmi les colis réceptionnés, une grande majorité contenait des médicaments destinés au **grossiste pharmaceutique, mais également des commandes dédiées aux établissements hospitaliers et aux structures de soin**. En outre, des **produits sanguins** ont également été livrés, ces derniers ayant été directement pris en charge par l'hélicoptère du SAMU.

Clarification des pertes et informations inexactes

Nous tenons à préciser que sur le total des produits de santé acheminés, **200 kg ont subi des dommages rendant certains produits inutilisables**. Bien que cette perte soit regrettable et inacceptable, elle représente moins de 2 % de la cargaison totale des produits de santé. Les informations circulant dans la presse, affirmant que "plus de la moitié des médicaments sont inutilisables", sont donc **démesurées et ne reflètent pas la réalité de la situation**.

De plus, il convient de souligner que **plus de la moitié du fret transporté était constitué de produits médicaux frais**, représentant un défi majeur quant au respect de la chaîne du froid. Nous pouvons confirmer que tous les produits frais ont été réceptionnés par les transitaires sans encombre.

Une enquête administrative est en cours pour déterminer les responsabilités ayant entraîné cette perte. Nous remercions tous les acteurs impliqués pour leur collaboration et leur soutien continu en ces temps difficiles. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour répondre à vos questions.

Bien cordialement,

Les équipes de la DASS

Pour toute assistance, contactez la DASS au ☎ 24 37 00 ou ☎ 24 37 18, ou par email : dass@gouv.nc.
Retrouvez toutes les informations sanitaires liées à la crise sur le site : www.dass.gouv.nc.